

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

**Changement du dispositif de circulation aérienne de l'aérodrome de Toussus-le-Noble
à partir du 24 septembre 2009**

Pour des raisons de sécurité et de gêne sonore, le dispositif de circulation aérienne de l'aérodrome de Toussus-le-Noble doit être amélioré. A cet effet, de nouveaux circuits d'aérodrome sont expérimentés depuis le 24 septembre 2009. Durant cette expérimentation, les riverains concernés ont la possibilité d'exprimer leur perception de ce changement en matière de gêne sonore au travers du questionnaire ci-après.

Description de l'expérimentation

Les services de l'Aviation civile procèdent à l'expérimentation d'un nouveau dispositif de circulation aérienne autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

La finalité de cette modification porte sur une meilleure intégration des différents types d'aéronefs évoluant sur cette plate-forme. Pour assurer une cohabitation en toute sécurité de ces trafics, et si l'expérimentation est positive, il est proposé de créer à terme une zone contrôlée autour de l'aérodrome et de revoir en profondeur les circuits d'aérodromes. Dans un premier temps l'expérimentation porte sur de nouvelles trajectoires d'évolution autour de l'aérodrome. Elle a été présentée à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome en octobre 2008, puis au comité consultatif régional de l'aviation générale et de l'aviation légère et sportive en mars 2009.

Au plan environnemental, cette expérimentation doit aussi permettre de réduire les nuisances pour les communes. Pour valider les gains environnementaux, les services de l'aviation civile ont proposé que les habitants concernés puissent directement exprimer leur perception des nuisances et de leurs évolutions. A cet effet, durant cette expérimentation, deux vagues d'enquête auprès de la population sont programmées en lien avec les communes concernées.

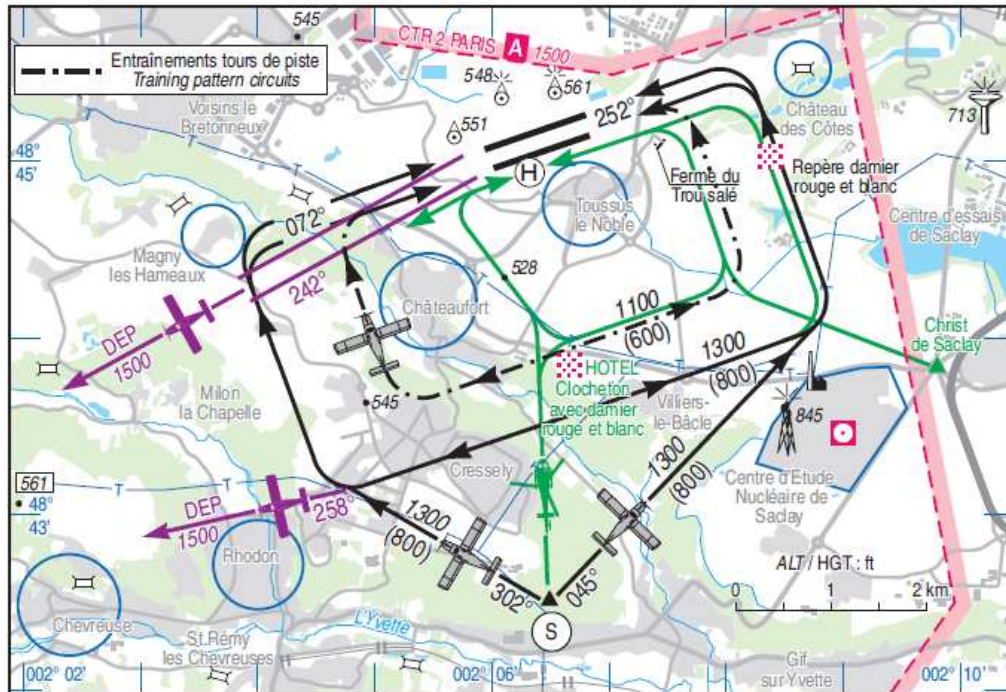
Une première vague a eu lieu du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009. Les résultats ont été présentés en comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome. Ces résultats ont confirmé une gêne nouvelle pour les habitants de Châteaufort et de Toussus-le-Noble. Celles-ci font donc l'objet d'une attention particulière et des mesures spécifiques d'évitement de ces communes, définies et approuvées par le comité de suivi, entreront en vigueur avant le 15 avril.

La seconde vague de questionnaires couvrira la période allant du 15 avril au 15 juin 2010, période plus représentative d'un trafic plus soutenu.

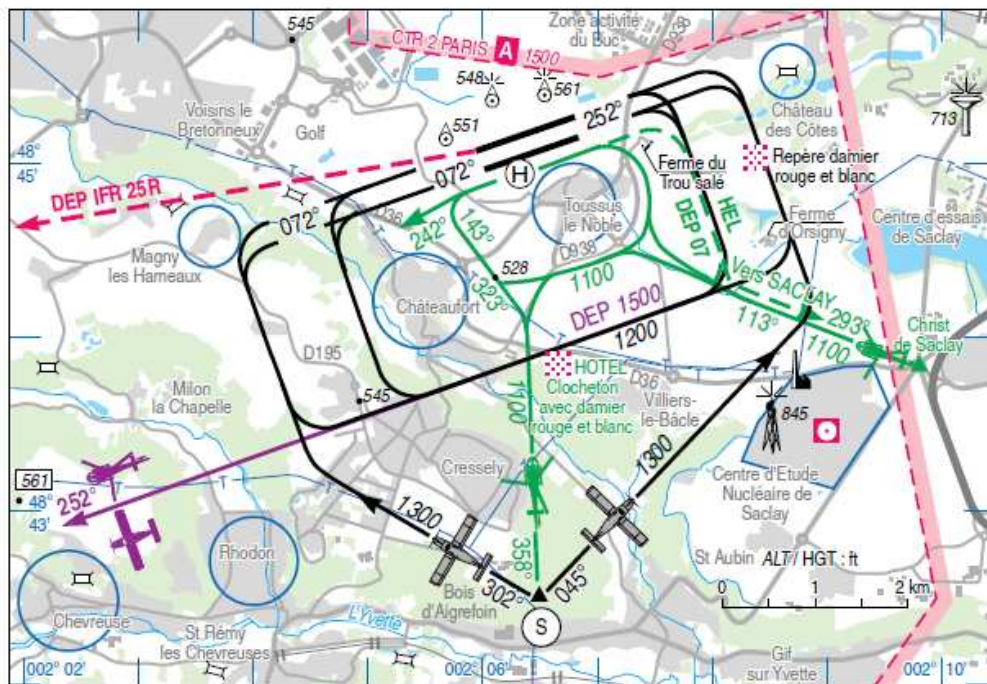
Les services de l'Aviation civile se tiennent à votre disposition pour tout éclairage complémentaire. Vous pouvez notamment contacter le service de la Navigation aérienne Région Parisienne, Orly – aviation générale (01 49 75 71 93).

**Présent
pour
l'avenir**

Avant le 24 septembre 2009, les trajectoires aéronautiques étaient les suivantes :



Depuis le 24 septembre, les trajectoires aéronautiques expérimentées sont les suivantes :



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr

Questionnaire sur la gêne due au bruit

Pour faciliter le recoupement entre la gêne perçue et les trajectoires expérimentées, merci de bien vouloir préciser votre adresse postale :

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi préciser vos

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse électronique : _____

1. Changement perçu

Depuis le 24 septembre 2009, constatez-vous moins, autant ou plus de nuisances sonores ?

Moins de nuisances Autant de nuisances Plus de nuisances

Pour chacun des types d'aéronefs suivants, constatez-vous, depuis le 24 septembre 2009, moins, autant ou plus de nuisances sonores ?

Avions à hélice Moins de nuisances Autant de nuisances Plus de nuisances

Avions à réacteur Moins de nuisances Autant de nuisances Plus de nuisances

Hélicoptères Moins de nuisances Autant de nuisances Plus de nuisances

Pour chaque type d'évènements, constatez-vous un nombre décroissant, stable ou croissant d'évènements, depuis le 24 septembre 2009 ?

Evènements moyennement gênants Moins d'évènements Autant d'évènements Plus d'évènements

Evènements gênant beaucoup Moins d'évènements Autant d'évènements Plus d'évènements

Evènements extrêmement gênants Moins d'évènements Autant d'évènements Plus d'évènements

2. Selon vous, quel dispositif de circulation aérienne crée le moins de nuisances sonores ?

Le nouveau dispositif L'ancien dispositif Indifférent

3. Observations

Merci de renvoyer ce questionnaire rempli par fax au 01 69 38 26 23 ou à l'adresse suivante :

**Subdivision développement durable
DSAC-Nord
Orly sud 108
94396 Orly Aéroport cedex**

Contact : Pierre-Hugues Schmit, pierre-hugues.schmit@aviation-civile.gouv.fr, Tél. 01 69 57 74 34



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr